Conditions générales

Programme de fidélité Furet du Nord

Préambule :

La société anonyme LE FURET DU NORD, SA à directoire au capital de 3 192 951 €, ayant siège 37 Rue Jules Guesde, 59160 LOMME, immatriculée au RCS de LILLE 459 500 864 vous propose son programme de fidélité.

Le programme de fidélité Furet du Nord est valable dans tous les magasins Furet du Nord.

ARTICLE 1. Acceptation des conditions générales

Vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales d'inscription à la carte de fidélité Furet du Nord décrites ci-dessous.

ARTICLE 2. Conditions d'obtention du programme de fidélité :

Le programme de fidélité est proposé exclusivement à des personnes physiques majeures.

Il est délivré et activé gratuitement en magasin sur simple demande.

Lors de l'activation de votre programme en magasin, nous vous demanderons de donner un certain nombre d'informations qui auront un caractère obligatoire. A défaut de renseigner ces éléments, le programme de fidélité ne pourra être activé. D'autres renseignements sont facultatifs, ils ont pour objectif de nous permettre de vous proposer des avantages adaptés à vos besoins.
Une fois le compte validé, vous commencez à cumuler vos premiers points.

Dans le cadre du programme de fidélité, le Furet du Nord sera amené à vous adresser des e-mails ou des SMS vous informant à propos de votre programme. Nous vous indiquons que si vous refusez de recevoir ces e-mails ou SMS automatiquement générés par le programme, vous perdrez le bénéfice du programme fidélité.

ARTICLE 3. Modalités de cumul des points

Les points sont acquis pour chaque achat dans l'ensemble des magasins Furet du Nord.
Votre compte est alors crédité du nombre de points correspondant au barème en vigueur au jour de l'achat.

1 euro = 1 point

Les achats de coffrets cadeau, calculatrices, consoles de jeu, presse, livre numérique, liseuse, billetterie, prestations SAV, cartes cadeau et cartes dématérialisées ne permettent pas de cumuler des points.

Les points acquis ont une validité de 12 mois à compter de la date du dernier achat. A l'expiration de ce délai, les points de fidélité non consommés sont annulés.

Toute annulation de l'achat entraînera la suppression des points correspondants. Les points fidélité ne peuvent être ni cédés, ni échangés contre des espèces. Dans le cadre d'opérations promotionnelles, des points supplémentaires par rapport au barème ci-dessus pourront être délivrés.

Vous pourrez connaître l'historique de vos points en vous connectant sur votre espace personnel sur www.furet.com.

Pour toute réclamation, adressez-vous au Service Clientèle Furet du nord via la rubrique » Contactez-nous » du site www.furet.com.

ARTICLE 4. Description des avantages financiers du programme

Dès que vous atteignez 100 points, le Furet du Nord vous envoie un chèque de 5 €. Ce chèque fidélité est valable 2 mois dans l'ensemble des magasins Furet du Nord. Il n'est pas fractionnable et ne peut donner droit à aucune contrepartie financière, même partielle, et notamment à aucun rendu monnaie.

Vous recevez votre chèque fidélité par e-mail ou par SMS en fonction du canal choisi lors de votre adhésion. Pour utiliser votre chèque, il vous suffit de l'imprimer ou de présenter votre mobile lors de votre passage en caisse.

ARTICLE 5. Modification ou arrêt du programme de fidélité Furet du Nord

Le Furet du Nord se réserve le droit de modifier ou d'arrêter son programme de fidélité ou tout ou partie des avantages auxquels donne droit la carte, le barème de cumul des points d'établir des barèmes spécifiques lors d'opérations promotionnelles ponctuelles ou permanentes et de modifier les présentes conditions générales.

ARTICLE 6. Utilisation frauduleuse de la carte

Tout manquement aux présentes conditions générales d'adhésion, toute utilisation frauduleuse du programme de fidélité entraînera de plein droit la suppression du programme de fidélité et l'annulation des chèques fidélité qui y étaient associés.

ARTICLE 7. Protection des données personnelles

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le traitement des informations nominatives a fait l'objet de la part du Furet du Nord d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés CNIL enregistrées sous le numéro 1375270 conformément à l'article 34 de même loi, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent via son espace personnel.